Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 1 (1913)
Heft: 5

Artikel: La fête des rois à Fribourg en 1764, 1765, 1767
Autor: Gobet, Dom
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818053

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Fête des Rois a Fribourg
EN 1764, 1765, 1767
(ANNOTATION DE DOM GOBET)

1764. — La fête tombe un dimanche. Selon l'ancienne coutume, les trois seigneurs chanoines de Saint Nicolas qui sont rois, fonctionnent déjà aux premières vêpres. L'aîné des trois rois, le vieux Casper (Gaspard) officie ; les deux autres font choristes avec les belles chapes. Le jour même de la fête, Casper officie, Melchior fait diacre et Balthasar sous-diacre. L'office est comme les jours de fête : la messe des chorales (choralistes) est suivie de la récitation des heures canoniales, du sermon et de la procession. Si c'est un dimanche, on dit *Asperges me,* puis le répons *Verbum caro factum est.* Station comme aux fêtes solennelles au milieu de l'église. L'officiant porte l'enfant Jésus d'argent renfermant plusieurs saintes reliques. Office aux grandes orgues, trompettes.

Cette année, c'était à l'abbaye des honorables charpentiers de fournir le premier roi. Mais, comme elle n'a pas de chapelain, le tour est tombé sur le chanoine procureur Pierre Antoine Bruno Loffing, pour la première fois qu'il a représenté la personne de roi. Il a eu pour la Vierge la noble demoiselle de Gléresse, et pour ses deux fils de roi, les nobles deux frères de Gléresse. Le second roi fut le Sgr chanoine François-Joseph Galley, chapelain de la noble confrérie de St. Sébastien ou des tireurs. Le troisième roi, Maure, devait représenter l'honorable abbaye des Tailleurs. Celle-ci n'ayant pas de chapelain, ce fut le chanoine Tobie Amman qui devait fonctionner, pour la première fois, à son tour. Mais, pour des raisons à lui connues, il pria et paya le chanoine Henri Reynold d'être roi à sa place, ce qu'il fit avec tout l'honneur possible. Le repas, splendide dîner, eut lieu auprès de M. Peter Brunisholz, cabaretier du Paon, premier régent de la noble confrérie de St. Sébastien.

1765. — La noble confrérie de St. Jean l'Evangéliste fournit la première compagnie, appelée les *rouges,* ou les *vieux.* Fut roi le chanoine Prosper Zollet. Le très honoré Sgr le président de la confrérie fut Mr Maurice Raemy, conseiller et commissaire

général. Le repas a été fait à l'abbaye des Tisserands de drap, chez Antoine Cornu, cabaretier.

La seconde compagnie fut la noble famille de MMrs de Diesbach, mais sous la direction des MM. Python, du Conseil, qui ont les biens-fonds pour la cérémonie par fondation. Fut roi le chanoine procureur Loffing, à la place du chanoine chantre Uffleger, qui est chapelain de cette noble famille, mais que ses incommodités et son âge ont empêché de fonctionner. Le dit M. Uffleger a donné à M. Loffing pour ses frais et peines 10 écus bons avec 100 pots de vin rouge de Lavaux appelé du Daley. Le dîner eut lieu à l'Aigle.

La troisième compagnie, appelée les Maures, fut l'honorable abbaye des Tisserands de toile. Le roi, à son tour de chanoine, fut le T.R. Mr le chanoine Nicolas Wuilleret. Mais, comme il ne peut pas monter à cheval à cause de sa grande *corporance*, il a prié le chanoine Henri Reynold de faire à sa place. Celui-ci l'a fait noblement. Mais M. Wuilleret l'a payé en lui donnant dix écus et a payé tous les frais. La collation a été faite à la prévôté aux dépens de M Wuilleret, par rapport qu'il était pensionnaire. Le président de l'honorable abbaye fut le très honoré Sgr conseiller Pierre-Denys de Montenach-Cottens. Fut régent le sieur Jean-Pierre Corminbœuf, sellier de Leurs Excellences, lequel a tout payé et dirigé en qualité de régent-président. Le cabaretier fut Grossrieder, lequel a eu par tête pour le repas.

A la cérémonie ont assisté 30 Jésuites français qui demeuraient alors à Fribourg. Ils ont approuvé le tout avec applaudissement, contentement et satisfaction entière des cérémonies. Il n'a fait aucun froid, ni seulement gelé, un peu de brouillard, mais tout le jour beau et serein. Le Rme Prévôt, comme de coutume, a officié pontificalement en présence de ces Jésuites français exilés, et d'une infinité de monde, de tout âge et condition.

1766. — Aucune annotation pour la fête des Rois.

1767. — A la fête des Rois, il fit froid. Leurs Souveraines Excellences ont eu le royaume, avec de beaux grenadiers portant les bonnets du régiment de Gruyère ; la compagnie de la garde de la ville habillée toute neuve proprement. Les Trois Tours ont paru sans être attaquées ni brûlées ; le reste fut simple, à cause du froid, et en évitation de dispute entre les grenadiers.